

Libération des prisonniers et prisonnières de la CCAT et de tous les emprisonné·es !

L'État français est directement responsable de la situation actuelle en Kanaky / Nouvelle-Calédonie

Aujourd'hui les droits et libertés du peuple Kanak sont à un tournant historique

La Kanaky / Nouvelle-Calédonie n'est pas un territoire français

Colonisé en 1853 par la France, l'archipel de Kanaky / Nouvelle-Calédonie est, depuis fin 1986, réinscrit sur la liste des territoires à décoloniser établie par l'ONU. C'est un « territoire non-autonome », selon l'article 73 de la Charte des Nations Unies. Son peuple dispose du droit à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions 1514 et 1541 de décembre 1960. L'ONU reconnaît le droit à l'autodétermination « interne » au peuple Kanak de Nouvelle-Calédonie, en tant que population autochtone bénéficiant d'une protection juridique particulière. En application de la résolution 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un « statut séparé et distinct » par rapport à la France. Le territoire relève du droit international et est « sous responsabilité française ». La France n'est que puissance administrante et doit rendre des comptes à l'ONU jusqu'à l'aboutissement du processus de décolonisation.

Le processus de décolonisation s'est traduit par différents accords suite à la période sanglante des années 80, dont le dernier, l'accord de Nouméa, dans lequel le FLNKS (Front de Libération National Kanak et Socialiste) est une des parties, doit mener au bout de trois référendums à l'autodétermination et à l'indépendance.

Un référendum volé

De fait, contre les attentes du gouvernement et des anti-indépendantistes, lors du deuxième référendum en 2020, l'indépendance ne s'est jouée qu'à 9000 voix. L'État français a pris peur et a imposé le troisième référendum du 12 décembre 2021 en pleine pandémie de Covid, et cela malgré la demande unanime de report de l'ensemble des courants indépendantistes. Ils ont donc appelé à la non-participation, très largement suivie. Le peuple Kanak ne s'est donc pas exprimé « dans le respect de sa volonté libre et authentique ».

Loi sur le dégel du corps électoral : la goutte d'eau de trop

L'État français, a fait reporter les élections provinciales avec une première loi organique, pour pouvoir imposer le dégel du corps électoral et faire entrer près de 25000 nouveaux électeurs, principalement métropolitains.

Le passage en force de cette loi a fait monter les tensions dans le pays. Malgré les alertes, les parlementaires sont responsables de l'actuel embrasement de la Kanaky / Nouvelle-Calédonie après avoir décidé, à près de 20000 km de l'avenir de tout un peuple.

Le même jour, Nouméa et sa périphérie se sont embrasées, suite à des tirs de flash-ball par des policiers sur des jeunes Kanak qui portaient des drapeaux.

Répression coloniale et milices racistes

La réponse de la jeunesse a été le prétexte pour une répression violente des quartiers populaires de Nouméa composés en majorité d'habitant·es Kanak et Océaniens. L'archipel a été militarisé avec l'arrivée de milliers de gendarmes, dont le GIGN, en plus des 4000 militaires déjà présents.

Des milices racistes et armées agissent en toute impunité en tirant sur des manifestants indépendantistes, assassinant des jeunes Kanak et occasionnant de nombreux blessés. Des élus locaux de la droite loyaliste ont soutenu, sur les réseaux sociaux, les actes de ces milices armées qui pratiquent de véritables chasses à l'homme. Des groupes armés circulent en pick-up, provocant et agressant des jeunes Kanak ou Océaniens.

Ces morts s'apparentent à des exécutions extrajudiciaires. La fin des milices, leur désarmement et une enquête de l'ONU sont une nécessité

La suspension de la loi sur le dégel du corps électoral, imposée par le soulèvement de la jeunesse Kanak et la dissolution de l'Assemblée Nationale n'est qu'une étape : il faut l'abroger. Aujourd'hui tout reste à faire, car la répression continue et aucune solution politique n'est proposée en réponse aux aspirations du peuple Kanak.

L'arrestation et la déportation **des leaders indépendantistes mobilisés depuis des mois dans la CCAT**, avaient été précédées d'une criminalisation et d'accusations publiques à leur encontre de la part du Haut-Commissaire de Nouvelle-Calédonie et du ministre Darmanin. Cette vision paranoïaque et raciste qui nie les conséquences politiques des choix gouvernementaux derrière des accusations de manipulations étrangères ou « maffieuses » a conduit l'Etat français à renouer avec les pires pratiques coloniales et à enfermer à 20 000 km de chez eux des dirigeant·es politiques de premier plan, ainsi que plusieurs dizaines de militant·es, déportés dans les prisons françaises sans que parfois leurs familles mêmes ne soient informées.

Les 11 dirigeant·es de la CCAT ont été mis en examen sous des chefs d'inculpation criminels sans aucun lien avec leur activité politique et sur la base de dossiers vides et d'accusations sans fondement. Cinq d'entre eux sont déportés en France et placés à l'isolement. Deux militantes après avoir été emprisonnées sont aujourd'hui assignées à résidence en France loin de leurs familles et enfants.

Après ces élections législatives qui ont vu les Français voter massivement contre l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'extrême droite, nous, militants et militantes de la solidarité avec le peuple Kanak demandons à tous les partis politiques, les syndicats, les associations et mouvements anti coloniaux et antiracistes de prendre position pour la libération immédiate des militants arrêtés, tant en Kanaky / Nouvelle-Calédonie que de ceux qui ont été déportés en France, et de s'engager à soutenir l'ouverture d'un véritable dialogue pour un accès garanti à l'indépendance qui seul peut faire revenir la paix.

Appel à l'initiative du Collectif Solidarité Kanaky, composé de : MKF (Mouvement des Kanak de France), USTKE en France (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités en France), Union syndicale Solidaires, CNT (Confédération Nationale du Travail), STC (Sindicatu di i Travagliadori Corsi), Association Survie, Ensemble !, NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste-L'Anticapitaliste), PIR (Parti des Indigènes de la République), PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France), UCL (Union Communiste Libertaire), PEPS (Pour une Ecologie Populaire et Sociale), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Toute-s les Immigré-e-s), FUIQP (Front Uni des Immigrations et des Quartiers populaires), UP (Union Pacifiste, section française de l'Internationale des résistants à la guerre).

Avec le soutien de : Collectif Solidarité avec le peuple Kanak de Rennes, Comité de soutien pour Kanaky - Bretagne Sud, Collectif Solidarité Kanaky Brest, Collectif Solidarité pour Kanaky Besançon, Association Information et soutien aux droits du peuple Kanak (AISDPK), Association des Ami.es de Maurice Rajsfusc, Association Ingalañ, ATTAC Nièvre, Cerises la coopérative (journal et site), Editions Syllepse, Langile Abertzaleen Batzordeak (LAB), Réseau international du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM), Syndicat national Travail Emploi Formation Professionnelle (CGT TEFP), Union départementale CGT Paris, Union départementale Solidaires Morbihan, Union Démocratique Bretonne (UDB), Union Juive Française pour la Paix (UJFP).

Et des signataires :

1. Gilbert Achcar, sociologue, universitaire, Université de Londres (Angleterre).
2. Octavio Alberola, militant anarchiste, antifranquiste, internationaliste.
3. François Alfonsi, élu local, ex-député européen (Corse).
4. Nils Andersson, militant anticolonial, ancien éditeur.
5. George Arnault, militante féministe (Martinique).
6. Georges Auspitz, membre de la coordination nationale de l'Union juive française pour la paix (UJFP).
7. Bernard Baissat, réalisateur, membre de l'Union pacifiste.
8. Etienne Balibar, professeur retraité de l'Université Paris Nanterre.
1. Ludivine Bantigny, historienne.
2. Jean Batou, historien.
3. Anne Baudonne, adjointe au maire, Paris 20^e, Parti communiste français (PCF).
4. Mathieu Bellahsen, psychiatre, lanceur d'alerte.
5. Cendrine Berger, ingénierie, Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (FERC Sup CGT).
6. Olivier Besancenot, ex-candidat à l'élection présidentielle, NPA-L'Anticapitaliste.
7. Smaïl Bessaha, militant CGT-Culture.
8. Alain Bihl, professeur honoraire de sociologie.
9. Eric Bottin, professeur retraité.
10. Saïd Bouamama, sociologue et militant du Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP).
11. Antoine Boulanger, cosecrétaire Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (FERC Sup CGT) Sorbonne-Université.
12. Houria Bouteldja, membre du QG Décolonial.
13. Youssef Boussoumah, membre du QG Décolonial.
14. José Bové, ex-député européen.
15. Sarah Brochart, membre de la coordination nationale de l'Union juive pour la paix (UJFP).
16. Fabrizio Burattini, militant politico-syndical, coordinateur du site "refrattario.link" (Italie).
17. Frédéric Burnel, militant pour l'émancipation, syndicaliste Fédération syndicale unitaire (FSU), militant de Rejoignons-nous.
18. Patrick Chamoiseau, écrivain.
19. Alexis Charansonnet, historien, militant du Parti communiste français (PCF), ancien adjoint au maire de Bagneux.
20. Mathias Chauchat, professeur de droit public, Université de la Nouvelle-Calédonie.
21. Vincenzo Cicero, responsable syndical d'UNIA, militant du Mouvement pour le socialisme, MPS (Suisse).
22. Nara Cladera, cosecrétaire fédérale SUD Education, coanimatrice du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
23. Sylvie Colas, secrétaire nationale en charge des dossiers internationaux de la Confédération paysanne.
24. Philippe Corcuff, professeur de science politique à Sciences Po Lyon.
25. Annick Coupé, syndicaliste et altermondialiste.
26. Marie Courroye, membre de l'association Survie, syndicaliste Union syndicale Solidaires.
27. Léon Crémieux, technicien aéronautique, syndicaliste SUD Aérien, retraité.
28. Alexis Cukier, philosophe, militant Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (FERC Sup CGT), ATTAC, Rejoignons-nous.
29. Christian Dandrès, conseiller national, président du Syndicat des services publics (SSP), Genève (Suisse).

30. Pierre Dardot, philosophe.
31. Laurence De Cock, historienne et enseignante.
32. Mikel de la Fuente, enseignant retraité du Droit du travail, militant du mouvement basque des retrait·es (Pays basque).
33. Jean-René Delépine, cosecrétaire de la fédération des syndicats SUD-Rail [Solidaires].
34. Christine Demmer, anthropologue.
35. Catherine Destom-Bottin, membre de l'Association des communistes unitaires (ACU) et du comité éditorial de *Cerises la coopérative*.
36. Pascal Dias, militant SUD Santé Sociaux Seine-Saint-Denis.
37. Bernard Dréano, membre du collectif français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU).
38. Sylvain Duez-Alesandrini, militant associatif, co-président de l'ONG internationale Alliance européenne pour l'autodétermination des peuples autochtones.
39. Simon Duteil, ex codélégué Union Syndicale Solidaires.
40. Argitxu Dufau, porte-parole et responsable de Langile Abertzaleen Batzordeak, LAB au Pays Basque Nord (Pays basque).
41. Josu Egireun – Redaction de *Viento Sur* (Etat espagnol))
42. Sabine Enders, ATTAC Nièvre.
43. Didier Epszajn, animateur du blog « entre les lignes entre les mots ».
44. Annie Ernaux, écrivaine.
45. Jules Falquet, militant Rejoignons-nous.
46. Patrick Farbiaz, membre de la Fondation Copernic.
47. Elsa Faugère, anthropologue, INRAE.
48. Malcolm Ferdinand, chargée de recherche CNRS, IRRISO.
49. Julie Ferrua, codéléguée générale de l'Union syndicale Solidaires.
50. Charles Fournier, député d'Indre-et-Loire.
51. Annie Gafforelli, adjointe au maire, Paris 20^e, Parti communiste français (PCF).
52. Jean-Jacques Gandini, ex-président du Syndicat des avocats de France (SAF), membre de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).
53. Michelle Garcia, militante anticoloniale et internationaliste, Rejoignons-nous.
54. Franck Gaudichaud, historien.
55. Barbara Glowczewski, directrice de recherche émérite, LAS, CNRS, Collège de France.
56. Lorenz Gonschor, PhD, politologue, Université du Pacifique Sud, Suva, (Fidji).
57. Nacira Guénif, sociologue, anthropologue, Université Paris 8, LEGS, CNRS.
58. Daniel Guerrier, anticolonialiste, ancien coprésident de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK).
59. Murielle Guilbert, codéléguée générale de l'Union syndicale Solidaires.
60. Christine Hamelin, sociologue.
61. Françoise Hönle, professeure agrégée retraitée, syndiquée SNES-FSU.
62. Samy Joshua, professeur émérite Aix-Marseille Universités.
63. Aurélie Journée-Duez, anthropologue EHESS / Laboratoire d'anthropologie sociale.
64. Steve King pour Générations pays lorientais.
65. Aurore Koechlin, sociologue et féministe.
66. Tamara Knezevic, militante de la Grève féministe de Suisse, Lausanne.

67. Daniel Kupferstein, réalisateur.
68. Alain Lacombe, membre du comité éditorial de *Cerises la coopérative*.
69. Mehdi Lallaoui, réalisateur, coprésident de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK).
70. Véronique Lamy, porte-parole du Parti communiste des ouvriers de France (PCOF).
71. Sylvie Larue, militante du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU), membre du comité éditorial de *Cerises la coopérative*.
72. Serge Latouche, professeur émérite d'économie de l'Université de Paris-Sud, objecteur de croissance.
73. Pierre-Eric Lauri, chercheur en agronomie.
74. Christian Laval, sociologue.
75. Olivier Le Cour Grandmaison universitaire.
76. Kevin Le Tétour, cosecrétaire fédéral SUD éducation.
77. Isabelle Leblic, anthropologue, coprésidente de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK).
78. Gilles Lemée, Ensemble ! Rhône.
79. France Lert, ancienne chercheure INSERM en santé publique.
80. Jean-Yves Lesage, animateur du blog « communistes libertaires de la CGT ».
81. Michael Löwy, écosocialiste.
82. Christian Mahieux, syndicaliste SUD-Rail - Union syndicale Solidaires, coanimateur du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
83. Jan Malewski, revue *Inprecor*.
84. Gilles Manceron, historien, coanimateur de l'Association histoire coloniale et postcoloniale.
85. Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne.
86. Olivier Marboeuf, auteur.
87. Fabien Marcot, philosophe, féministe.
88. Jean-Pierre Martin, psychiatre, membre d'Ensemble !
89. Mehdi Meftah, militant du Parti des indigènes de la république (PIR).
90. Isabelle Merle, historienne.
91. Henri Mermé, coanimateur de la commission internationale d'Ensemble !
92. Martino Miceli, doctorant en Anthropologie à l'EHESS, IRIS.
93. Romolo Molo, avocat, Genève (Suisse).
94. Maurice Montet, secrétaire de l'Union pacifiste.
95. Thierry Moutin, Professeur Aix-Marseille Université.
96. Dominique Nathanson, militant juif décolonial, animateur du site Mémoire Juive & éducation.
97. Richard Neuville, militant internationaliste et de l'autogestion.
98. Hélène Nicolas, anthropologue.
99. David Noël, historien, président de la Ligue des droits de l'Homme du Pas-de-Calais.
100. Fabrizio Ortù, militant pour les droits du peuple (Sardaigne).
101. Gilbert Pago, historien.
102. Patrizia Paoli, militante indépendantiste corse, coordinatrice de Corsica internaziunalista (Corse).
103. Jaime Pastor, membre de la direction de *Viento Sur* (Etat espagnol).
104. Alice Picard, porte-parole nationale d'ATTAC.

105. Philippe Pierre Charles, Groupe révolution socialiste GRS (Martinique).
106. Christian Pierrel, directeur de publication de *La Forge*.
107. Marc Plocki, association des ami.es de Maurice Rajsfusc.
108. Matteo Poretti, syndicaliste UNIA, Bellinzone (Suisse).
109. Robert Posnic, membre de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).
110. Christine Poupin, militante féministe et écosocialiste, NPA-L'Anticapitaliste.
111. Vincent Présumey, membre du collectif français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU).
112. Raphaëlle Primet, conseillère de Paris, coprésidente du Parti communiste français (PCF).
113. Matteo Pronzini, secrétaire syndical d'UNIA, élu du Mouvement pour le socialisme (MPS) au législatif du canton du Tessin (Suisse).
114. Pablo Rauzy, militant de la Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (Ferc Sup CGT), Université Paris 8.
115. Renée Ravoteur, militante de Lyannaj pou dépolyé Matinik (Martinique).
116. Fabrice Riceputi, historien, coanimateur de l'Association histoire coloniale et postcoloniale.
117. Bruno Richard, citoyen, médecin généraliste.
118. Mathieu Rigouste, chercheur en sciences sociales.
119. Laurent Ripart, historien.
120. Dorothée Rivaud-Danset, professeur honoraire des universités.
121. Michel Roger, conseiller d'arrondissement Paris 20e.
122. Théo Roumier, syndicaliste SUD éducation en lycée professionnel.
123. Sandrine Rousseau, députée, Les Ecologistes.
124. Pierre Rousset, militant associatif et internationaliste, animateur du site « Europe solidaire sans frontières ».
125. Alain Ruccio, historien, coanimateur de l'Association histoire coloniale et postcoloniale.
126. Koldo Saenz, secrétaire aux relations internationales de Langile Abertzaleen Batzordeak LAB (Pays basque).
127. Marc Saint-Upéry, journaliste, traducteur, éditeur, Foligno (Italie).
128. Christine Salomon, anthropologue.
129. Catherine Samary, économiste Université Paris Dauphine, militante du NPA-L'Anticapitaliste.
130. Mariana Sanchez, membre du collectif français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU).
131. Patrick Saurin, militant syndicaliste SUD BCPE et associatif.
132. Jean-Marc Schiappa, historien.
133. Giuseppe Sergi, élu du Mouvement pour le socialisme (MPS) au législatif du canton du Tessin (Suisse)
134. Patrick Silberstein, éditions Syllepse, coauteur du *Guide du Paris colonial et des banlieues*.
135. Sylvain Silberstein, éditions Syllepse.
136. Francis Sitel, codirecteur de la revue *ContreTemps*, membre d'Ensemble !
137. Agostino Soldini, membre du Syndicat des services publics (SSP), Lausanne (Suisse).
138. Ersilia Soudais, députée de la 7ème circonscription de Seine-et Marne.
139. Pierre Stambul, porte-parole de l'Union Union juive française pour la paix (UJFP).
140. Alessandro Stella, historien.
141. Yves Thebault, ancien président du CRIDEV.
142. Yves Daniel Thébault, syndicaliste FSU à la retraite, La Réunion.
143. Julien Théry, historien.

144. Toufik-de-Planoise, journaliste.
145. Luc Tournabien, écrivain.
146. Éric Toussaint, porte-parole international du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM).
147. Josette Trat, universitaire, militante féministe.
148. Julien Troccaz, cosecrétaire de la fédération des syndicats SUD-Rail [Solidaires].
149. Charles-André Udry, éditeur, animateur du site A l'encontre, Lausanne (Suisse).
150. Miguel Urban, ex-député européen (Etat espagnol).
151. Roseline Vachetta, ex-députée européenne, NPA-L'Anticapitaliste.
152. Charlotte Vanbesien, secrétaire générale de la Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (FERC CGT).
153. Patrick Vassallo, militant altermondialiste, membre du comité éditorial de *Cerises la coopérative*.
154. Françoise Verges, politologue, militante féministe décoloniale.
155. Antoine Vigot, militant Fédération syndicale unitaire (FSU).
156. Olivier Vinay, vétérinaire, professeur agrégé, Bureau national de la Fédération syndicale unitaire (FSU).
157. Christiane Vollaire, philosophe.
158. Sophie Zafari, syndicaliste Fédération syndicale unitaire (FSU).
159. Juan Hernández Zubizarreta, membre de l'Observatorio de Multinacionales en América Latina (Pays basque).
160. Gaétan Zurkinden, membre du Syndicat des services publics (SSP), Fribourg (Suisse).